



Avantages offerts aux vétérans avant et après la Nouvelle Charte des anciens combattants

La Nouvelle Charte des anciens combattants repose sur une approche plus complète pour aider nos hommes et nos femmes qui sont blessés dans le cadre de leur service.

	Services 19 Système de pensions	Services 33 Nouvelle Charte des anciens combattants
Soutien financier		
Réadaptation les pour vétérans blessés		
Services de santé mentale		
Soins de santé		
Services de transition de carrière		
Soutien pour les familles		
Avantages		
Indemnité d'invalidité		✓
Pension d'invalidité	✓	✓
Allocation pour perte de revenus		✓
Allocation d'incapacité exceptionnelle	✓	
Allocation pour soins	✓	
Allocation de traitement	✓	
Supplément à l'allocation pour incidence sur la carrière (AIC)		✓
Allocation d'ancien combattant	✓	
Soutien du revenu des Forces canadiennes		✓
Prestation de retraite supplémentaire		✓
Indemnité pour blessure grave		✓
Allocation de sécurité du revenu de retraite		✓
Gestion de cas	✓	✓
Réadaptation médicale	✓	✓
Réadaptation psychosociale	✓	✓
Réadaptation professionnelle	✓	✓
Cliniques pour traumatismes de stress opérationnel (TSO)	✓	✓
Soutien par les pairs	✓	✓
Ligne d'aide 24/7	✓	✓
Services de pastorale	✓	✓
Avantages médicaux pour blessures/maladies	✓	✓
Programme pour l'autonomie des anciens combattants	✓	✓
Soins de longue durée	✓	✓
Accès à l'assurance-maladie collective	✓	✓
Orientation et formation professionnelles		✓
Formation et soutien pour la recherche d'emploi		✓
Soutien par les pairs	✓	✓
Accès aux cliniques pour TSO	✓	✓
Pension de survivant	✓	✓
Aide à la recherche d'emploi et orientation professionnelle		✓
Programme pour l'autonomie des anciens combattants	✓	✓
Aide professionnelle		✓
Prestation de décès		✓
Avantages financiers mensuels	✓	✓
Prestation de retraite		✓
Bourses d'études pour les enfants	✓	✓
Accès à l'assurance-maladie collective		✓
Allocation pour relève d'un aidant familial		✓
Allocation de sécurité du revenu de retraite		✓

